

## Commission extra-municipale du lundi 5 novembre 2018

### **1- Clinique de Ganges :**

Une maladresse de formulation a inquiété la directrice de l'établissement et le personnel de la clinique. En réalité l'existence et le déplacement de la clinique sont programmés comme prévus : pas de remise en cause de la clinique, pas remise en cause de la maternité. On attend l'accord du Plan Local d'Urbanisme.

### **2- Budget participatif :**

Les modalités de celles pratiquées à Clapiers et exposées à la dernière commission sont refusées par la municipalité. Cependant, la municipalité ne renonce pas à la notion de budget participatif mais les modalités sont à rediscuter. De plus, la municipalité souhaite intégrer la population à la concertation du projet de territoire et centre-ville.

Il est noté par un participant que les pratiques de budget participatif continuent à se développer. Ex. : le département du Gers y consacre 3 % (1 million d'euros) de son budget d'investissement (projets, puis vote sur les projets...)

### **3- Utilisation des 10 000 euros pour le projet « Œuvre d'art »**

Patrick Lefèvre et Vivianne Bargetzy ont fait une proposition. Si celle-ci semble bien accueillie, la décision est reportée à une concertation avec les « résidents ».

A cette réunion seront invités les artistes, l'architecte, les résidents de la place, les membres de la commission.

### **4- Réhabilitation du Centre-ville :**

Ganges a obtenu le label « Bourg Centre » Ce label permet d'obtenir des subventions supplémentaires. Dans ce cadre, une réunion publique de concertation est rendue obligatoire concernant le territoire. Elle a eu lieu le 25/10/18.

Concernant le centre-ville des réunions de concertation sont prévues mais les dates ne sont pas encore fixées.

Pour l'instant, il semblerait que l'espace découvert après démolition, derrière les Halles serait dévolu à « un poumon vert ». On évitera, ainsi, une densification nouvelle de la ville, d'autant que l'aspect de la place est particulièrement harmonieux.

La réflexion autour du lieu doit être pensée dans le cadre des projets de territoire, un projet à long terme, le cahier des charges devrait être validé en janvier.

### **5 - Amélioration des trottoirs de la ville :**

La rue du Jeu de Ballon et l'avenue Pasteur seront améliorées par un revêtement. et la partie la plus endommagée de la rue Biron sera reconstruite avec l'aide d'une enveloppe budgétaire du département.

Prochaine réunion

**Lundi 17 décembre à 18h30**  
Salle des Mariages – Mairie de Ganges

Point sur la place Fabre d'Olivet  
Transports  
Questions diverses